

— Le consistoire est bien arrêté cette fois ; ce qui l'est moins, c'est le nombre complet des cardinaux. Mgr Cagiano va devenir cardinal, et sa fonction sera unie à celle du Maître de Chambre qui prendra les deux attributions. Quand le Souverain-Pontife annonça à Mgr Cagiano de Azevedo qu'il le créerait cardinal dans le prochain consistoire, l'humble prélat se jeta à genoux, le priant de le dispenser de cet honneur qu'il ne croyait point capable de porter dignement. Mais les résistances du majordome ne firent que confirmer Sa Sainteté dans la bonté du choix qu'il avait fait ; et, en dépit de ses prières, le prélat a dû s'incliner devant la volonté bien arrêtée du Vicaire de Jésus-Christ. Il est bon de connaître ce trait qui rehausse les mérites de celui qui en a été le héros. On assure que Mgr Cavallari sera le cinquième cardinal ; et, bien qu'il n'y ait encore rien d'officiel, il n'est pas étonnant que le pape ait fixé son choix sur celui qu'il a appelé à lui succéder sur le siège patriarcal de Venise. Ce siège, d'ailleurs, est classé parmi ceux auquel est attaché, en vertu d'une longue coutume, la dignité cardinalice, et le cardinal Sarto fut même nommé presque simultanément cardinal et patriarche de Venise.

— A ce sujet on assure que nous assistons à la fin des charges dites cardinalices, et que désormais la possession d'une de ces charges n'aura plus pour conséquence obligée le chapeau de cardinal. Il paraît même que l'on voudrait faire insérer dans ces brefs de nomination une phrase où l'on avertirait l'élu que cette charge ne lui donne aucun droit éventuel à recevoir le chapeau. Et au fond, il est bon qu'il en soit ainsi. Si le pape doit être libre dans la promotion des évêques, il doit l'être bien plus encore dans la création des cardinaux, dont le rôle dans la sainte Eglise est autrement important. Or, avec ces charges dites cardinalices, les choix du Souverain-Pontife, au lieu d'être libres, devenaient presque forcés, et certains excellent dans l'art de se servir de l'adage *promovetur ut amoveatur*. Maintenant les choses changeront, et on ne s'exposera plus à un renvoi qui n'aurait que de fâcheuses conséquences pour celui qui en aurait été l'objet.

— Mgr l'évêque de Crémone, Jérémie Bonomelli, a trente-quatre ans d'épiscopat sur le même siège. Il s'est fait remarquer par une grande activité, une grande charité ; mais aussi, il faut bien le dire,